

Le 26 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les EPLAAD nominées par la Commission Européenne aux EMAS AWARDS 2010

Les Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise et Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise), présidées par Pierre PRIBETICH, Vice-président du Grand Dijon et Maire-adjoint de Dijon, figurent parmi les cinq entreprises françaises qui ont été sélectionnées par la Commission Européenne pour concourir aux Trophées EMAS 2010 (2010 Eco-management and audit Scheme Awards) qui étaient décernés le 25 novembre 2010 à Bruxelles.

Les 5 entreprises françaises sélectionnées par la Commission Européenne parmi 42 entreprises européennes nominées étaient :

- CONDAT SAS, Le Jardin Saint Lazare (24570) pour les grandes entreprises
- CMS high tech, Luigny (28480) pour les PME
- SOFIBUS, Paris (75009) pour les TPE
- Institut PAOLI CALMETTES, Marseille (13000) pour les grands organismes publics
- et les EPLAAD, Dijon (21000) pour les autres organismes publics

Les EMAS AWARDS constituent la reconnaissance la plus prestigieuse accordée depuis 2005 par la Commission Européenne aux entreprises privées et organismes publics d'Europe parmi les acteurs les plus méritants pour leur gestion et leur performance environnementales.

Cette sélection met en compétition les organisations enregistrées au titre du règlement européen EMAS, c'est-à-dire celles qui ont passé avec succès l'étape d'un audit régulier de leur système de management environnemental par un vérificateur enregistré et attestant de leur performance par une déclaration environnementale, mise à jour, validée, rendue publique et assortie d'un ensemble d'indicateurs de performance.



Les EPLAAD sont à ce jour les seules entreprises publiques locales d'aménagement françaises enregistrées EMAS : la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) a été l'objet de cette certification en juillet 2009, par la Commission Européenne sur la proposition du Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement ; la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) a, pour sa part, été l'objet de la même reconnaissance en juin 2010.

Aucune entreprise française n'a remporté le Trophée dans sa catégorie, mais la nomination des EPLAAD confirme la reconnaissance européenne d'une démarche exemplaire d'aménageur durable.

Pour plus d'information :

[-Sur le site du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement](#)

[-Sur le site de la Commission Européenne](#)

Contact :

Stéphanie VALLOT
Responsable de la communication
svalot@eplaad.com
03.80.72.18.71